

*De Forvèyi i va in Samoye (20).*  
*Ne vantò pô tro sa bassoye (ba-so-ye (21)).*  
*Vò miu prindr' un petè violè (22),*  
*Onté è-y-è que lo rossignolè*  
*Va se calsi quan i gazoye.*

« Ne suivez pas ce grand chemin, — où le monde va et vient. De... il va en... — Ne vantez pas trop sa crotte. — Mieux vaut prendre un petit sentier, — où c'est là que le rossignol — va se cacher quand il gazouille.

SIJEUME COPLÈ (22 bis).

*Cozon, seurman un dzeur vindra*  
*Que tou per la man se lindra (23).*  
*I san dza tui quezin, quezène.*  
*Dzògun fa bin petò se mène,*

(20) Ce vers manque à B. A traduit par : « De Fourvière il va en chemise... », ce qui est absurde comme sens et contraire à la phonétique. *Fourvière* ne peut devenir *Forvèyi*, et *amisia* ne peut devenir *samoye*. Il me semble que l'interprétation la plus plausible serait que *Forvèyi* et *Samoye* sont deux lieux dits, reliés par un grand chemin, auquel l'auteur préfère les jolis sentiers des îles. Mais il se peut aussi qu'il y ait là quelque allusion gauloise dont le sens nous échappe, car il serait assez extraordinaire que Feuillet n'eût point connu ces lieux dits.

(21) *Bassoye*, c'est la forme patoise de notre *bassouille*, boue limpide, probablement de *souille*, lieu bourbeux.

(22) *Violè*, sentier, du vieux provençal *viol*, même sens, de *vicus*, plus suffixe *ol*.

(22 bis) ce couplet est le 4<sup>e</sup> de A et le 7<sup>e</sup> de B.

(23) C'est-à-dire que par l'agrandissement du bourg les maisons aujourd'hui isolées seront enveloppées dans les constructions neuves.